



Conseil économique et social

Distr. générale
20 mai 2024

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Dixième session

**Atelier préparatoire régional aux examens
nationaux et locaux volontaires en Afrique**
Addis-Abeba (hybride), 22 avril 2024

Rapport sur l'atelier régional préparatoire aux examens nationaux et locaux volontaires en Afrique : renforcer l'intégration et la présentation de rapports sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063

I. Contexte

1. Dans le cadre des mécanismes visant à évaluer et à faire progresser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, les États africains sont encouragés à procéder à des examens réguliers et sans exclusive, dirigés et contrôlés par les pays, des progrès qui sont réalisés. Le processus d'examen doit être rigoureux et reposer sur des éléments probants, des données fiables et désagrégées, et la participation et les apports directs des parties prenantes nationales et locales, notamment la société civile, le secteur privé, le monde universitaire, les jeunes, les enfants et les autres groupes concernés. Les États présentent leurs examens nationaux volontaires au cours du forum politique de haut niveau pour le développement durable qui se tient chaque année au mois de juillet, sous les auspices du Conseil économique et social. Quinze États africains participent à la procédure d'examen national en 2024 et, au terme du cycle de 2024, 54 États africains en tout auront réalisé chacun au moins un examen.

2. Pour accompagner la procédure d'examen, la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec ses partenaires des Nations Unies [le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et le Département des affaires économiques et sociales] et les organes de l'Union africaine (la Commission de l'Union africaine et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs), organise chaque année, à l'occasion du Forum régional africain pour le développement durable, un atelier qui fait office, d'une part, de plateforme d'échange sur les meilleures pratiques, les exemples de réussite et les enjeux particuliers de la région, d'autre part, de levier destiné à renforcer la participation des parties prenantes et à enrichir ainsi l'établissement des examens nationaux.

3. Les États membres de la CEA ont conscience de l'intérêt tout particulier qu'il y a à procéder à des examens des questions de développement durable au niveau des districts, des provinces et des municipalités. En mettant à contribution diverses parties prenantes sur le terrain, les examens locaux volontaires permettent de toucher au plus près les populations à la base, et à



terme, d'enrichir le processus de développement durable et de lui donner de l'impulsion. C'est dans cette optique que l'atelier régional prévoit aussi des sessions axées sur l'adaptation locale du programme de développement durable et la corrélation entre adaptation locale et processus d'examen national. L'atelier de 2024 a également permis de recenser les priorités de l'Afrique et de recueillir ses propositions en perspective du Sommet de l'avenir, prévu en septembre 2024.

4. L'atelier qui s'est déroulé sur une journée à Addis-Abeba a réuni 80 participants sur place et 30 en ligne. Il a comporté une séance d'ouverture, une séance de présentation des objectifs de l'atelier préparatoire, deux séances consacrées aux examens nationaux volontaires, deux séances aux examens locaux volontaires, une séance de clôture et une réunion-débat réservée aux parties prenantes.

II. Résumés des séances

A. Première séance : allocutions de bienvenue et observations liminaires

5. La séance d'ouverture était animée par le Directeur par intérim de la Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles de la CEA, Nassim Oulmane. Des observations liminaires ont été prononcées par la Directrice du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Est, Mama Keita, la Secrétaire générale adjointe et Conseillère spéciale du Secrétaire général pour l'Afrique, Cristina Duarte, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, Li Junhua, la Directrice du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, Dima Al-Khatib, et le Secrétaire permanent du Cabinet de la Première ministre de l'Ouganda, Dunstan Balaba.

6. La Directrice du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Est a félicité les 15 pays africains en train de procéder à des examens nationaux et s'est réjouie du nombre croissant de localités réalisant des examens locaux dans la région, ce qui, à ses yeux, était la preuve que la région était déterminée à tenir ses engagements en faveur du développement durable, en dépit des différentes crises et autres difficultés auxquelles elle était confrontée. Elle s'est félicitée des échanges d'expériences et d'enseignements qui ont été faits au cours de l'atelier et a invité les participants à axer leurs réflexions sur des stratégies et initiatives pouvant contribuer à sauver les objectifs de développement durable, qu'ils pourraient également faire connaître au Sommet de l'avenir.

7. La Secrétaire générale adjointe et Conseillère spéciale du Secrétaire général pour l'Afrique a relevé qu'avec seulement 12 % des cibles réalisées à mi-parcours de l'échéance de 2030, l'Afrique n'était pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs. Elle a invité les pays de la région à inscrire la sécurité, la stabilité et le développement au cœur de leurs politiques et programmes. L'Afrique doit faire face aux paradoxes du financement de son développement et de sa sécurité énergétique et alimentaire. L'objectif 16 est un objectif essentiel et transversal ; le placer au cœur des initiatives à mener en Afrique dans le cadre du Programme 2030 devrait avoir des effets positifs sur la réalisation de l'ensemble des autres objectifs.

8. Le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales a souligné que le Forum régional africain pour le développement durable contribuait de manière importante à faire entendre la voix de l'Afrique au forum politique de haut niveau pour le développement durable. C'est un catalyseur pour la mise en œuvre de politiques de développement durable dans la région,

qui permet aux pays de mettre en contexte et de faire progresser la mise en œuvre du Programme 2030.

9. La Directrice du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a fait des observations sur le rôle que la coopération Sud-Sud pourrait jouer pour aider les pays à mettre en œuvre le Programme 2030, ce que sont venues illustrer les expériences d'apprentissage par les pairs organisées au cours de l'atelier. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud est disposé à aider les pays à prendre en compte ce type de coopération dans l'établissement de leurs examens nationaux volontaires.

10. M. Balaba a fait part de l'expérience de l'Ouganda qui en est actuellement à son troisième examen national volontaire et qui s'emploie à harmoniser les méthodes d'établissement de ses examens nationaux volontaires, ainsi que de nombreux autres examens locaux, notamment l'un des tout premiers examens locaux à avoir été réalisés en Afrique et qui est désormais largement reproduit dans tout le pays. Les pays doivent inscrire les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 dans leurs plans nationaux de développement et mettre l'accent sur leur adaptation locale. L'atelier et le Forum régional africain pour le développement durable devraient déboucher sur des plans concrets et des pistes de renforcement d'activités de collaboration.

B. Deuxième séance : vue d'ensemble des objectifs de l'atelier préparatoire

11. John Sloan, économiste à la CEA, a encouragé les participants, d'une part, à engager des débats francs et ouverts sur les difficultés rencontrées dans leurs pays pour mettre en œuvre les objectifs des deux programmes, d'autre part, à faire part des principales initiatives ou approches qui ont permis de surmonter ces difficultés, comme il ressort de leurs procédures d'examen nationaux et locaux volontaires.

12. Le Chef par intérim de la Section de la planification, du suivi et de l'évaluation du Bureau de la planification stratégique et de la mise en œuvre de la Commission de l'Union africaine, Charles Wangadya, a présenté une évaluation et les conclusions du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Le plan a été jugé très pertinent, et les gouvernements, moins que le grand public, l'ont bien compris et se le sont approprié. Il a été bien aligné sur les plans de développement nationaux, mais relativement peu ciblé et adapté aux spécificités de différents contextes. Les ressources financières nécessaires pour obtenir les résultats escomptés étaient insuffisantes et les performances ont été jugées peu satisfaisantes. Le rôle des structures politiques a été jugé déterminant dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Ces points positifs et négatifs devraient faciliter l'élaboration du deuxième plan décennal de mise en œuvre.

C. Troisième séance : examens nationaux volontaires pour redoubler d'efforts dans la réalisation des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063

1. Présentations

13. La séance a été animée par la Responsable des programmes de gouvernance continentale au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), Sara Tawfik Hamouda, qui a souligné l'importance que revêt la procédure d'examen national volontaire pour les pays qui cherchent à prendre en main la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Des présentations ont été faites par le Directeur national de la planification et de l'économie rurale du Ministère de l'économie, des finances et du plan de la

Guinée, Hassane Diallo, le Directeur adjoint chargé des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 au Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale du Zimbabwe, Sylocious Chaturuka, le Directeur général du plan et du développement du Ministère de l'économie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale du Congo, Franck Mampouya-M'bamba, le Chef de la Section de la planification du développement de la CEA, Bartholomew Armah, le Spécialiste des politiques régionales d'intégration du programme des Volontaires des Nations Unies, Jean de Dieu Sibomana, et l'économiste principal au Ministère du plan de la Sierra Leone, Manso Saio Kargbo.

14. M. Diallo a insisté sur la nécessité d'assurer la continuité dans la planification et la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, indépendamment des gouvernements en place. Dans cette optique, le Gouvernement guinéen actuel a élaboré un plan de développement intérimaire. Des progrès sensibles ont été faits dans la réalisation des objectifs, mais des problèmes continuent de se poser, notamment pour ce qui est de l'insuffisance des financements et du manque de suivi-évaluation et de coordination des activités entre le Gouvernement et ses partenaires de développement.

15. M^{me} Chaturuka a évoqué le troisième examen national volontaire du Zimbabwe, pour lequel une approche intégrée axée sur l'ensemble de la société et de l'administration a été adoptée pour que personne ne soit laissé de côté. La stratégie nationale de développement a été alignée sur le Programme 2030, l'Agenda 2063 et d'autres instruments régionaux. Dix communautés locales reçoivent des formations de renforcement des capacités pour réaliser des examens locaux volontaires, à partir des deux examens locaux volontaires déjà effectués en 2020 à Harare et à Victoria Falls. La sensibilisation aux objectifs et l'alignement des budgets sur les priorités de développement sont encore quelques-uns des problèmes qui restent à résoudre.

16. M. Mampouya-M'bamba a fait observer que le Congo avait établi cinq rapports sur la mise en œuvre du Programme 2030 et un sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063, et que d'autres rapports étaient attendus dans le courant de l'année 2024. C'est en 2024 que le troisième examen national volontaire du Congo a été réalisé, avec l'appui de la CEA. Pour que la mise en œuvre du Programme 2030 soit plus efficace, 14 objectifs ont été jugés prioritaires et 3 objectifs (les objectifs 8, 9 et 11) ont été définis comme devant être des catalyseurs pour réaliser les autres. Le pays a également procédé à quatre examens locaux volontaires et compte en réaliser d'autres dans l'avenir. Le financement, l'approche de l'échéance de 2030, les chocs exogènes et la disponibilité des données sont quelques-uns des obstacles à surmonter.

17. Le Chef de la Section de la planification du développement à la CEA a fait une présentation sur la boîte à outils pour la planification intégrée et l'établissement de rapports, dont la CEA s'est servie pour aider les gouvernements à aligner leurs plans nationaux de développement sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063. Pour ce qui est de l'alignement, les difficultés rencontrées étaient, entre autres, un manque de cohérence à différents niveaux du processus de planification, un alignement plus marqué davantage sur le Programme 2030 que sur l'Agenda 2063, un suivi insuffisant des progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes et une faible transparence dans la budgétisation des plans nationaux de développement. En permettant de les numériser pour en assurer le suivi, le contrôle et l'établissement de rapports connexes, et pouvoir formuler des recommandations par la suite, la boîte à outils a contribué à mesurer à quel point les différents cadres et plans étaient alignés.

18. M. Sibomana a souligné que les volontaires apportaient une contribution essentielle à la réalisation des examens nationaux et locaux volontaires, en assurant le lien entre les processus de planification et de mise en œuvre et les

communautés. Leurs contributions consistaient notamment à aider à faire face à différentes situations de crise, à renforcer la participation citoyenne, à lutter contre les effets des changements climatiques et à veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. C'est ainsi que des Volontaires des Nations Unies ont été déployés pour aider les pays qui établissaient des rapports. M. Sibomana a invité les pays à investir dans le volontariat pour faciliter la mise en œuvre des deux programmes.

19. M. Kargbo a fait observer que la Sierra Leone continuait d'aligner son plan national de développement sur les deux programmes, et que, pour ce faire, elle s'appuyait sur les examens nationaux volontaires. La procédure d'examen a permis de constater que des initiatives comme le programme d'alimentation scolaire avaient donné de bons résultats, ce qui avait conduit à en élargir la portée. Dans les districts, la coordination du développement a été renforcée, mais on relève encore des difficultés liées au manque de données et de ressources financières.

2. Messages

20. À l'issue de leurs débats, les participants à l'atelier ont convenu des recommandations suivantes :

a) Les gouvernements doivent établir des plans concertés et bien structurés pour mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063, en assurant notamment une bonne coordination entre administrations nationales et locales, en veillant à transcender les changements politiques conjoncturels et en collaborant avec les parties prenantes pour faire progresser la mise en œuvre des programmes ;

b) Nombre de pays africains sont confrontés aux mêmes difficultés dans la réalisation des examens nationaux et locaux volontaires : contraintes financières, rareté des données, manque de coordination au niveau national, fracture numérique, nécessité d'atteindre d'urgence les objectifs immédiats du Programme 2030 et mise en cohérence des plans nationaux de développement et des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

c) La procédure d'examen national volontaire offre l'occasion d'évaluer ce qui a marché dans les politiques nationales et locales et le renforcement des activités connexes, et elle constitue un outil utile pour mobiliser les parties prenantes et relancer les progrès vers la réalisation des deux programmes ;

d) La promotion de l'apprentissage par les pairs et l'appui direct apporté à la procédure d'examen des deux programmes sont des services essentiels que proposent le système des Nations Unies et les organes régionaux comme le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, et ces services doivent être poursuivis et renforcés pour accroître l'efficacité et l'impact des examens à venir.

D. Quatrième séance : des données pour que les examens nationaux volontaires soient plus pertinents et plus fiables

1. Présentations

21. La séance a été animée par le Directeur du Centre africain pour la statistique, Oliver Chinganya. Des présentations ont été faites par le Chef du secrétariat des objectifs de développement durable du Bureau du Premier ministre de l'Ouganda, Albert Byamugisha, le Président du Bureau national de statistique du Soudan du Sud, Augustino Mayai, Le Directeur de la coopération internationale et point focal pour les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 (Tchad), Adoumtogue Rubain, le Conseiller à la Présidence chargé de la planification et la diversification économique (Guinée

équatoriale), Bindang Ndong Okiri, et la Cheffe des statistiques de l'état civil à la Direction nationale de l'état civil du Sénégal, Khadidjatou Thiam.

22. M. Byamugisha a souligné qu'il était nécessaire de renforcer les capacités des systèmes statistiques nationaux dans la collecte et l'analyse des données requises pour la procédure d'examen national volontaire et l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des deux programmes. En investissant dans la modernisation de sources de données administratives, on peut renforcer l'utilisation de données actualisées dans les processus d'élaboration de politiques. À partir de l'expérience de l'Ouganda, un cadre de coopération conjoint sur les données et les statistiques pourrait être mis en place avec l'Organisation des Nations Unies pour contribuer à améliorer les données disponibles dans le cadre de la réalisation des examens nationaux volontaires.

23. M. Mayai a fait savoir que le Soudan du Sud devait faire face à des problèmes de disponibilité et de qualité des données, ainsi que de connaissances statistiques. Pour résoudre ces problèmes, il fallait notamment mettre en place des bases de données et des répertoires centraux, comme il en existe pour les données relatives au pétrole, à la violence et aux inégalités fondées sur le genre. Par ailleurs, grâce à l'apprentissage par les pairs, on pourrait contribuer à renforcer les systèmes statistiques nationaux, tout comme par le recrutement et la formation du personnel. On a adopté la numérisation de la collecte de données et on exploite désormais des sources de données externes.

24. M. Rubain a présenté les différentes sources de données utilisées pour établir l'examen national volontaire du Tchad, en particulier les enquêtes auprès des ménages, les annuaires statistiques, les données administratives et les sources internationales. Le suivi des objectifs et de l'Agenda 2063 a été difficile en raison d'une faible coordination, d'un financement insuffisant et d'un manque de services statistiques. Les réformes visant à renforcer le système statistique national tchadien prévoyaient, entre autres, la mise en place d'un cadre juridique et d'un fonds national pour les statistiques, et l'ouverture d'une école nationale de statistiques appliquées.

25. M^{me} Okiri a fait part des efforts que la Guinée équatoriale a eu à faire pour aligner sa stratégie nationale sur les objectifs et l'Agenda 2063 dans son deuxième examen national volontaire. Le pays a renforcé ses capacités techniques pour établir le rapport de son examen, notamment en numérisant les données d'enquête, en collectant et en utilisant des données administratives et en prenant en compte un plus grand nombre d'objectifs dans le cadre de ce processus.

26. M^{me} Thiam a indiqué que le Sénégal avait modernisé ses registres et statistiques de l'état civil en numérisant ses données de recensement. Des logiciels de cartographie sont désormais utilisés pour géolocaliser les centres de l'état civil, les installations de téléphonie mobile et les processus automatisés de collecte de données. Les domaines qui présentent des insuffisances sont les structures de collecte de données et le secteur de la santé qui manque de statisticiens, mais ces problèmes pourraient être résolus par une informatisation plus poussée des centres de l'état civil.

2. Messages

27. À l'issue de leurs débats, les participants à l'atelier ont convenu des recommandations suivantes :

a) L'alignement complet des plans nationaux et des stratégies de développement sur les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 devrait permettre d'engager davantage les gouvernements à établir des rapports sur leurs examens nationaux volontaires ;

b) Les pays devraient investir en permanence dans le renforcement des capacités de leurs systèmes statistiques nationaux, notamment en modernisant leurs sources de données administratives, pour accroître ainsi l'utilisation de données actualisées dans l'élaboration de politiques et les procédures d'examen national volontaire ;

c) Il conviendra de mettre à profit les innovations et méthodes émergentes, en particulier l'utilisation de mégadonnées et autres sources de données non conventionnelles pour combler les lacunes et mettre à jour les données en vue de la formulation de politiques et de l'établissement de rapports sur les examens nationaux volontaires ;

d) Les pays et leurs partenaires de développement devraient s'engager à consacrer des ressources financières nationales à la production de données et de statistiques destinées aux systèmes statistiques nationaux.

E. Cinquième séance : établir le cadre des examens locaux volontaires

Présentations

28. La séance a été animée par John Sloan, économiste à la CEA. Les déclarations liminaires de la séance ont été faites par la Cheffe de la Section de l'urbanisation et du développement de la CEA, Atkeyelsh Persson, et par le Chef du Service des stratégies nationales et du renforcement des capacités du Département des affaires économiques et sociales, Amson Sibanda.

29. La Cheffe de la Section de l'urbanisation et du développement de la CEA a rappelé le rôle essentiel que jouent les communautés locales dans l'élaboration des programmes de développement durable. Les conclusions issues des examens locaux volontaires viennent nourrir les examens nationaux volontaires et servir d'outil pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. Par ailleurs, les directives pour les examens locaux volontaires en Afrique jouent un rôle crucial pour ce qui est de favoriser l'appropriation locale et de renforcer la transparence, l'intégration et la responsabilisation¹. La Cheffe de la Section a réaffirmé l'engagement de la CEA à continuer de renforcer la production d'examens locaux volontaires dans la région et de bâtir des communautés résilientes en Afrique.

30. Le Chef du Service des stratégies nationales et du renforcement des capacités du Département des affaires économiques et sociales a souligné l'importance que revêtent les examens locaux et nationaux volontaires dans l'élaboration des politiques, la gouvernance multinationale, la responsabilisation mutuelle et la transparence. Les initiatives menées au niveau local doivent être replacées dans un contexte mondial, et prendre notamment en compte le Programme 2030 dans les plans locaux et nationaux de développement. Le Chef du Service a souligné que pour mettre en œuvre le programme pour l'après-2015, il importait de prendre des initiatives et d'agir au niveau local, et il a invité instamment les intervenants, d'une part, à recenser les outils qui seraient indispensables pour atteindre les objectifs, d'autre part, et à réfléchir à la meilleure façon de faire entendre la voix des acteurs locaux dans le processus de mise en œuvre. Les examens nationaux et locaux volontaires devront désormais être guidés par les 11 principes de gouvernance efficace au service du développement durable, élaborés par le Comité d'experts de l'administration publique et entérinés par le Conseil économique et social en juillet 2018². Ces principes, qui ont été établis dans un souci d'efficacité, de responsabilisation et

¹ Voir CEA, Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique et ONU-Habitat, *Directives pour les examens locaux volontaires en Afrique*.

² Voir Nations Unies, « Principes de gouvernance efficace au service du développement durable ».

d'inclusivité, offrent un cadre analytique global pour évaluer les capacités institutionnelles nécessaires à la réalisation des objectifs.

F. Sixième séance : des rapports aux actes – comment des examens locaux volontaires orientés vers l'action permettent d'élaborer des politiques qui facilitent la mise en œuvre des objectifs de développement durable

1. Présentations

31. La séance a été animée par le Coordonnateur de l'équipe chargée de l'adaptation des objectifs de développement durable aux réalités locales à l'ONU-Habitat, Martino Miraglia. Des présentations ont été faites par l'Expert chargé de l'élaboration de l'examen local volontaire de la ville de Nakuru au Kenya, George Wasonga, la Cheffe d'ONU-Habitat en Tunisie, Aida Robbana, le Coordonnateur du projet de renforcement de la coopération entre Mwanza et Tampere au Conseil municipal de Mwanza (République-Unie de Tanzanie), Amin Abdallah la Gouverneure adjointe/par intérim de la province de Beheira en Égypte, Nehal Balbaa et le Directeur exécutif de Youth Advocates Ghana, Emmanuel Ametepey.

32. M. Miraglia a invité instamment les participants à concevoir les examens locaux volontaires comme un processus, dont les gouvernements doivent impérativement prendre les résultats en considération. Le développement durable passe par la mise en place d'institutions justes et inclusives à tous les niveaux, qu'il faudra bâtir en partant de la base, avec la participation des communautés et des administrations locales. Pour en tirer le meilleur parti, les examens locaux volontaires devront s'inscrire dans le cadre plus large de leur adaptation aux réalités nationales – et ce n'est qu'en collaborant avec toutes les instances des pouvoirs publics et l'ensemble des parties prenantes et des secteurs concernés que le Programme 2030 pourra se réaliser.

33. M. Wasonga a fait le point sur l'élaboration de lignes directrices et de méthodologies, l'intégration de données dans les processus de prise de décision au moyen d'un tableau de bord interactif accessible au public qui recueille des données utiles à la réalisation des ambitions à long terme de la ville de Nakuru. Ces démarches ont suscité l'intérêt des parties prenantes, et les plateformes multipartites et les forums à venir, notamment celui qui se tiendra en Égypte, devront permettre de réaffirmer la volonté de faire progresser les initiatives locales à travers les examens volontaires. L'action menée à Nakuru a permis non seulement de recueillir des données pertinentes dans le cadre d'une collaboration permanente avec les parties prenantes, mais aussi de mettre en évidence l'adéquation entre les politiques en place et les principaux plans à long terme.

34. M^{me} Robbana a expliqué que l'examen local volontaire réalisé dans la municipalité d'Ennour, le premier du genre en Tunisie, montrait que des progrès avaient été accomplis dans le suivi des objectifs de développement durable conformément au plan national de développement et à la vision 2035 de la Tunisie, et qu'il avait contribué à guider le recensement en cours. Elle a souligné combien il importait d'associer les différentes parties prenantes à l'élaboration de l'examen et décrit les indicateurs mis au point et utilisés dans ce cadre.

35. M. Abdallah a insisté sur le rôle que doivent jouer les administrations locales dans la sensibilisation des communautés aux objectifs et la mobilisation des ressources locales. Les autorités locales se sont montrées proactives pour faire connaître les réussites obtenues au niveau local, associer les administrations locales aux processus nationaux et ouvrir un espace pour faire valoir les besoins et les intérêts des communautés locales. Dans l'examen

réalisé à Mwanza, il a notamment été recommandé d'améliorer la qualité et l'accessibilité des données, et de combler les lacunes en matière de politique et de financement. L'exemple de Mwanza a montré qu'il est possible de procéder à des examens locaux volontaires partout dans le pays.

36. M^{me} Balbaa a précisé que l'examen local volontaire réalisé à Beheira était principalement axé sur les objectifs liés au développement humanitaire et économique, et au développement des infrastructures. Il importait de mettre en évidence ce en quoi consistaient les avantages et les inconvénients des mesures prises pour réduire les écarts de développement, en particulier dans les domaines de la pauvreté et de l'analphabétisme. Un des principaux défis qu'il fallait relever était de normaliser les données aux niveaux local, ministériel et international. Les résultats de l'examen devraient permettre d'élaborer des plans d'action locaux qui pourraient être financés par la présidence. Un deuxième rapport sur la province de Beheira devait être achevé en septembre 2024.

37. M. Ametepey a fait le point sur les actions que mènent les jeunes aux niveaux national et régional, puis souligné la création, au Ghana, d'une plateforme nationale de la jeunesse qui sera chargée de coordonner les activités des jeunes et de leur assurer une forte présence dans les initiatives nationales relatives aux objectifs de développement durable. Le cinquième Sommet de la jeunesse africaine sur les objectifs de développement durable, qui s'est tenu à Lusaka en août 2023, a permis aux jeunes de contribuer activement à la réalisation et au suivi des objectifs et au respect du principe de responsabilisation sur l'ensemble du continent. Les participants à l'atelier pour les jeunes sur les examens nationaux volontaires, qui s'est tenu avant le Forum régional africain pour le développement durable, ont souligné la nécessité pour les jeunes de s'approprier l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable, de renforcer l'inclusion des jeunes dans les processus de prise de décision et de donner la priorité au financement de leur participation aux efforts de développement durable.

2. Messages

38. À l'issue de leurs débats, les participants à l'atelier ont convenu des recommandations suivantes :

a) Les examens locaux volontaires sont un pilier de l'adaptation des objectifs aux réalités locales et devraient être considérés comme un élément central des cadres nationaux en cette matière ;

b) Les examens locaux volontaires orientés vers l'action peuvent susciter des politiques adaptées ainsi que des plans et initiatives de développement plus inclusifs et, ils devraient donc aller au-delà du suivi des progrès réalisés, donner une image plus nuancée des catégories de population laissées de côté et formuler des recommandations pratiques sur la manière de passer du stade du suivi au stade de l'action ;

c) La mise en place de partenariats est essentielle pour renforcer l'ancrage local des objectifs, et l'Organisation des Nations Unies devrait continuer d'encourager la participation des administrations locales à la procédure d'examen national pour consolider les liens entre les instances locales et nationales de gouvernance ;

d) Les processus d'examen locaux volontaires bénéficient de données qualitatives et quantitatives et de l'implication des communautés locales et des diverses parties prenantes. Les résultats des examens doivent être rendus publics et mis à la disposition des citoyens afin de renforcer la responsabilité, la transparence et la prise de décision inclusive ;

e) L'appropriation par les jeunes des objectifs et de l'Agenda 2063 doit être encouragée par la mise à leur disposition de ressources pour lancer des

initiatives de développement durable, leur participation aux dialogues sur le développement durable et la recommandation d'une représentation de 50 % de jeunes dans les instances de prise de décision qui ont pour vocation la réalisation des objectifs.

G. Septième séance : établissement de rapports au niveau local pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable – comment les examens locaux volontaires contribuent aux examens nationaux volontaires

1. Présentations

39. La séance a été animée par le Chef du Service des stratégies nationales et du renforcement des capacités du Département des affaires économiques et sociales, Amson Sibanda. Des présentations ont été faites par la Responsable de l'unité chargée des projets et du suivi et de l'évaluation des performances de la municipalité métropolitaine d'eThekweni en Afrique du Sud, Nevana Srikissoon, le Responsable de l'unité chargée de la gestion des déchets de la municipalité de Rustenburg en Afrique du Sud, Julian Nkoana, l'Analyste principale de la planification à la Commission nationale de planification du développement du Ghana, Patience Ampomah, le Représentant pour l'Afrique de l'Est et Représentant auprès de l'Union africaine du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Marcel Akpovo et le Conseiller économique du Bureau de pays du Programme des Nations Unies pour le développement en Afrique du Sud, Rogers Dhliwayo.

40. M^{me} Srikissoon a fait part de l'expérience tirée de l'établissement du premier examen local volontaire réalisé à eThekweni, avec l'appui de la Commission nationale de planification de l'Afrique du Sud, de l'Association sud-africaine des collectivités locales, du Département des affaires économiques et sociales et du Bureau de pays du Programme des Nations Unies pour le développement en Afrique du Sud. Si cette coordination institutionnelle a permis de faire en sorte que des messages importants issus de l'examen local volontaire soient pris en compte dans l'examen national volontaire, des difficultés subsistent pour porter les actions locales au niveau national. Il est apparu clairement qu'il était important de collaborer et de nouer des partenariats, en particulier au profit des jeunes, mais aussi qu'il était difficile d'obtenir des données de qualité et qu'il fallait sensibiliser davantage aux objectifs et accroître les ressources financières consacrées à leur réalisation.

41. M. Nkoana a noté que la municipalité de Rustenburg avait pu produire un examen local volontaire en un laps de temps très court, et que les initiatives de sensibilisation aux objectifs s'étaient intensifiées grâce aux médias sociaux, aux activités de collaboration avec les parties prenantes et à la participation des communautés. Au cours du processus d'élaboration, des objectifs prioritaires avaient été établis, mais l'examen a été axé principalement sur l'objectif 11. Des données ont été collectées dans le cadre de réunions, de groupes de réflexion, de consultations, de réseaux de télécommunication et de médias sociaux. L'alignement des activités sur les objectifs a toutefois posé des problèmes de données liés aux barrières linguistiques, aux difficultés de recueil de données, aux contraintes financières et aux lacunes de connaissances. Les étapes suivantes ont consisté à renforcer les comités déjà en place, à faire remonter l'information aux parties prenantes et à diffuser les résultats auprès des organismes nationaux compétents.

42. Le Chef du Service des stratégies nationales et du renforcement des capacités du Département des affaires économiques et sociales a indiqué que les deux rapports relatifs aux examens locaux volontaires réalisés en Afrique du Sud avaient été établis dans le cadre des activités de renforcement des

capacités menées par le Département à l'intention des pays africains, avec l'appui du Gouvernement italien.

43. M^{me} Ampomah a montré comment les examens locaux volontaires avaient permis de favoriser l'appropriation, d'améliorer l'établissement des rapports, de promouvoir l'inclusion, de combler les écarts entre les rapports locaux et les rapports nationaux, de mieux ventiler les données, d'encourager la collaboration et de recenser les groupes marginalisés et les lacunes dans le cadre de la réalisation des cibles des objectifs de développement durable au Ghana. Au Ghana, neuf districts procèdent actuellement à des examens locaux volontaires, avec l'appui de trois comités nationaux. Il pourrait être utile, pour les futurs examens nationaux volontaires, d'adopter une approche axée sur l'ensemble de la société et de disposer de données de meilleure qualité tirées des examens locaux. M^{me} Ampomah a également indiqué que le Département des affaires économiques et sociales et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs avaient apporté leur concours aux préparatifs d'un examen local volontaire qui devait être réalisé à Kumasi, la deuxième grande ville du Ghana.

44. Le Représentant pour l'Afrique de l'Est et Représentant auprès de l'Union africaine du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a souligné que les droits de l'homme étaient au cœur même du processus de réalisation des objectifs. Pour promouvoir les droits de l'homme et les priorités de développement durable, et concrétiser les ambitions transformatrices du Programme 2030, il importait d'adapter les objectifs aux réalités locales. Il était par ailleurs essentiel de disposer de données de qualité pour pouvoir accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs et contribuer à la promotion des droits de l'homme aux niveaux local et régional.

45. M. Dhliwayo a expliqué comment, en Afrique, les examens locaux volontaires aidaient à mesurer les progrès et à en rendre compte, à partir d'exemples pris en Afrique du Sud, au Kenya, au Mozambique et au Zimbabwe, où grâce à la collaboration des autorités locales et régionales, des stratégies efficaces et des innovations avaient pu être mises en œuvre pour adapter les objectifs aux réalités locales. Des enseignements tirés, on pouvait retenir, d'une part, la nécessité de disposer de ressources financières suffisantes et de cadres juridiques permettant une coopération durable et une planification concertée, d'autre part, le besoin de faire participer davantage les parties prenantes. Des processus d'établissement de rapports harmonisés à tous les niveaux hiérarchiques s'imposaient pour établir des priorités dans la réalisation des objectifs et renforcer les capacités des autorités locales. M. Dhliwayo a insisté sur l'importance que revêtait le renforcement des capacités des acteurs locaux et mondiaux chargés d'adapter les objectifs aux réalités locales. Les universités et les milieux scientifiques, qui jouent un rôle important, pourraient se voir confier la tâche, d'une part, de rechercher des voies adaptées à chaque contexte qui permettraient d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs, d'autre part, de mettre au point des méthodes novatrices de recherche et de facilitation. Par ailleurs, des programmes d'éducation doivent être mis en place pour former des personnes capables de prendre en charge la nature interdisciplinaire, multiniveau, participative et localisée de l'adaptation des objectifs aux réalités locales.

2. Messages

46. À l'issue de leurs débats, les participants à l'atelier ont convenu des recommandations suivantes :

a) Les associations de collectivités locales jouent un rôle stratégique dans l'alignement des examens volontaires locaux et nationaux, établis à partir de données recueillies au niveau local, et la mise en place de systèmes de planification décentralisés permet d'éviter que dans les rapports sur les objectifs, il y ait double emploi entre les efforts menés au niveau national et ceux menés au niveau local ;

b) Pour accélérer la réalisation des objectifs, des améliorations devront encore être apportées dans les domaines des partenariats, de la disponibilité des données, de la sensibilisation et du financement ;

c) Les examens locaux volontaires non seulement aident à faire prendre conscience des difficultés liées à la disponibilité des données et aux barrières linguistiques, mais ils proposent aussi des stratégies pour les surmonter, notamment le recours aux sources de données alternatives et aux services d'interprétation, la nécessité d'une collaboration permanente, les mécanismes de retour d'information et la volonté politique et administrative d'accélérer la réalisation des objectifs ;

d) Les Directives pour les examens locaux volontaires en Afrique devraient être diffusées de manière à augmenter le nombre de collectivités locales et infranationales qui ont les ressources nécessaires pour établir des rapports ;

e) Les administrations locales et infranationales devraient être encouragées à intégrer les droits de l'homme dans les examens locaux volontaires, dans la mesure où cette démarche permettrait de cerner les groupes vulnérables et de s'assurer que ceux qui ont des droits reçoivent des services adéquats auprès des administrations locales.

H. Huitième séance : préparatifs du Sommet de l'avenir et clôture de l'atelier

1. Présentations

47. La séance a été animée par John Sloan, économiste à la CEA. Des observations finales ont été faites par le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique d'ONU-Habitat, Oumar Sylla, la Responsable des programmes de gouvernance continentale au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, Sara Tawfik Hamouda et le Directeur de la Division des politiques, du suivi et du plaidoyer mondial au Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, Jean-Paul Adam.

48. M. Sylla s'est réjoui des progrès importants et des innovations remarquables présentées au cours de l'atelier dans le cadre des examens nationaux et locaux volontaires, et a souligné que la dynamique des examens locaux volontaires et l'essor du multilatéralisme dans la région étaient porteurs d'espoir. Il a mis l'accent sur les principaux points d'entrée possibles de toute action locale transformatrice : le financement, la paix et la sécurité, la science, la technologie et l'innovation, les jeunes, la gouvernance mondiale et la transformation numérique.

49. M^{me} Hamouda est intervenue sur la nécessité de diffuser une image positive de l'Afrique dans les examens nationaux et locaux volontaires, de mettre en place des dispositifs institutionnels qui favoriseront l'adaptation des objectifs aux réalités locales et de renforcer le dialogue entre les citoyens et les pouvoirs publics. La gestion de la dette, la cohérence des politiques, les données et les statistiques restent des défis à relever dans la région.

50. Le Directeur de la Division des politiques, du suivi et du plaidoyer mondial au Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique a mis l'accent sur six domaines à examiner au prochain forum politique de haut niveau pour le développement durable et au Sommet de l'avenir : l'autonomisation des citoyens, l'évaluation des impacts après la réalisation des objectifs, la paix et la stabilité en priorité, la mise en place d'un pacte numérique mondial, la réforme de l'Organisation des Nations Unies et la mise à disposition de financements importants, notamment par la mobilisation de ressources intérieures.

2. Messages

51. À l'issue de leurs débats, les participants à l'atelier ont convenu des recommandations suivantes :

a) La participation de la région au Sommet de l'avenir devrait mettre à profit la dynamique du Sommet sur les objectifs de développement durable et du forum politique de haut niveau pour le développement durable, et les meilleures pratiques d'examens nationaux et locaux volontaires en Afrique devraient être présentées au cours du Sommet de l'avenir, avec une attention particulière pour les réalisations de chaque pays liées aux objectifs et à l'Agenda 2063 ;

b) Le Sommet de l'avenir devrait se pencher en priorité sur la recherche de solutions innovantes aux problèmes de développement persistants du continent, dont les flux financiers illicites, la gestion de la dette, l'autonomisation des femmes et la fracture numérique, les droits de l'homme et le renforcement des institutions publiques ;

c) Le Sommet de l'avenir est également le lieu idéal pour mettre en exergue la complémentarité et la collaboration entre les entités des Nations Unies et les organes de l'Union africaine dans l'appui à la production de connaissances, à l'apprentissage par les pairs et au renforcement des capacités dans les pays africains, notamment en ce qui concerne les supports de connaissance et les boîtes à outils élaborés et mis à leur disposition, comme la boîte à outils pour la planification intégrée et l'établissement de rapports et la publication intitulée « Directives pour les examens locaux volontaires en Afrique ».

I. Neuvième séance : réunion de concertation des parties prenantes – contributions régionales au Sommet de l'avenir

1. Présentations

52. La réunion de concertation a été animée par la Directrice principale des initiatives de développement durable de la Fondation pour les Nations Unies, Julie Kofoed, et le Responsable de la gestion des connaissances, des TIC et de l'apprentissage en ligne de l'Institut africain de développement économique et de planification, Thierry Amoussougbo. Ils ont insisté sur la nécessité d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs, notant que, selon les tendances actuelles, seuls 15 % des cibles seraient atteintes d'ici 2030. Une approche plus globale et plus intégrée des objectifs devrait permettre de faire participer davantage les communautés et les acteurs locaux.

53. Des présentations ont été faites par la Directrice de l'Institut africain de développement économique et de planification, Karima Bounemra Ben Soltane, l'Attachée économique de la Mission permanente de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies, Lwaba Innes Jario, au nom du co-facilitateur du processus préparatoire intergouvernemental du Sommet de l'avenir, Neville Melvin Gertze, le Chef de l'Unité technique de Maurice, Ramakrishna Appadoo, La Directrice exécutive du Forum kényan pour le développement durable, Florence Syevuo, le Spécialiste du développement durable au Département des affaires économiques et sociales, Tonya Vaturi, le Coprésident du Mécanisme régional africain pour les grands groupes et autres parties prenantes, Kofi Kankam et la boursière du programme Next Generation de la Fondation pour les Nations Unies, Anita Dywaba.

54. M^{me} Ben Soltane, évoquant les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs, a noté que l'on était passé de la mise en valeur des réussites à une évaluation plus nuancée des résultats et des lacunes. Une approche globale et intégrée s'impose, qui doit permettre de faire participer l'ensemble des communautés locales et de tirer le meilleur parti des ressources disponibles. La

nécessité d'améliorer la planification, la production de données et l'établissement de rapports a été soulignée, de même que celle de faire participer les jeunes et de prendre en main les questions liées à la transformation numérique, aux changements climatiques et à la gestion des risques.

55. M^{me} Jario a fait le point sur les négociations en cours concernant le « Pacte pour l'avenir », le document final du Sommet de l'avenir. Les participants au Sommet devraient inviter les pays à accélérer la réalisation des objectifs, sans pour autant perdre de vue ni chercher à combler les lacunes déjà constatées, sur la base des chapitres thématiques consacrés à toute une série de questions essentielles pour le monde et, en particulier, pour l'Afrique. Si certains points font l'objet d'un consensus, comme le rôle de la science et de la technologie dans la réalisation des objectifs, des divergences de vues existent aussi sur des sujets comme les responsabilités communes, mais différenciées, les subventions accordées aux énergies fossiles, les questions de genre et la réforme du Conseil de sécurité. De nouvelles discussions doivent être menées pour aplanir ces divergences et garantir une issue positive du Sommet.

56. M. Appadoo a rappelé le mandat de son équipe, qui est de coordonner et de suivre la réalisation des objectifs, en mettant l'accent sur la dimension sociale. L'accent a été mis sur la nature transversale des objectifs et sur les moyens à mettre en œuvre pour faire progresser le Programme 2030 dans son ensemble. M. Appadoo a également évoqué les rapports à venir qui feront le point sur les attentes de l'île Maurice au Sommet de l'avenir.

57. M^{me} Syevuo est revenue avec insistance sur l'importance d'une collaboration multipartite en faveur du développement durable et a appelé l'attention sur le rôle que peut jouer la société civile pour influencer sur le Sommet de l'avenir et contribuer à la réalisation des objectifs. Les principaux axes de réflexion du Forum kényan pour le développement durable sont notamment les données et la recherche, l'égalité de genres, la responsabilisation, l'établissement de liens entre les activités de sensibilisation aux niveaux mondial, régional et national, l'adaptation des objectifs aux réalités locales et leur appropriation, et la prise en compte de la voix des communautés locales dans les programmes de développement.

58. Le Spécialiste du développement durable au Département des affaires économiques et sociales a rappelé le rôle que jouait le Département concernant l'orientation et l'appui des pays dans la préparation et la présentation de leurs examens nationaux volontaires au forum politique de haut niveau pour le développement durable.

59. M. Kankam a souligné l'importance du contrôle exercé par les organisations de la société civile pour assurer la transparence de la gestion et le respect du principe de responsabilité par les gouvernements. Le fait de combiner rapports parallèles et rapports officiels peut s'avérer inefficace, dans la mesure où les gouvernements n'accordent pas toujours la priorité aux droits de l'homme et au développement durable. En revanche, les sociétés civiles devraient préserver leur indépendance et continuer à demander aux gouvernements de rendre compte des engagements qu'ils prennent.

60. M^{me} Dywaba a souligné l'importance que revêtent la participation des jeunes et l'égalité des genres, ainsi que la nécessité de les associer plus étroitement aux discussions. Elle a expliqué le rôle de la bourse dite Next Generation comme programme offrant aux jeunes acteurs du changement une plateforme pour mutualiser leurs expériences et échanger des idées sur la manière de mobiliser les jeunes de manière plus efficace. Dans le cadre de la bourse, une feuille de route quinquennale qui vise à donner aux jeunes les moyens de créer un avenir plus radieux pour les générations futures a été lancée à l'horizon 2100.

2. Messages

61. À l'issue de leurs débats, les participants à l'atelier ont convenu des recommandations suivantes :

a) Un « nouveau Bretton Woods » s'impose pour réformer les institutions financières internationales obsolètes et renforcer la représentation des pays du Sud, ainsi que pour recapitaliser les banques multilatérales de développement et améliorer les conditions de prêt qu'elles proposent ;

b) Un véritable changement de cap doit être opéré pour passer d'une approche parcellaire et cloisonnée de la mise en œuvre des objectifs à une approche systémique du changement ;

c) Les examens locaux volontaires peuvent venir en appoint aux examens nationaux volontaires et faire en sorte que les objectifs soient adaptés aux réalités locales dans le cadre d'une approche centrée sur l'être humain ;

d) Une utilisation plus efficace et plus rationnelle des ressources disponibles s'impose, notamment dans le cadre de la mobilisation de ressources intérieures ;

e) Pour les évaluations de pays, il faut adopter un indice de vulnérabilité multidimensionnelle et une nouvelle mesure des progrès avec des indicateurs autres que le produit intérieur brut.
